



Votre enfant est en âge de s'inscrire pour la préparation à la Première Communion s'il est né en 2015 ou avant. (si votre enfant n'est pas baptisé, merci de nous consulter sans attendre).

**Le parcours se fera en une année** à l'aide du programme du diocèse : « Devenez ce que vous recevez ». Les enfants se retrouveront dans une petite équipe **une à deux fois par mois** et des temps forts comme la Fête du Pardon, l'école de prière et d'autres célébrations ponctueront le cheminement de cette année.

Un prêtre et une catéchiste ont été missionnés pour ce cheminement vers la Première Communion, mais **ils ne peuvent rien faire sans vous**. Nous avons besoin de votre engagement et de votre participation pour accompagner vos enfants.

Votre engagement consistera à **assister avec lui aux différentes célébrations** auxquelles il sera invité et **aux différentes réunions d'informations** prévues pour les parents.

Nous avons également besoin d'un **petit groupe de parents animateurs** sans lequel rien ne sera possible. Tout parent (ou grand parent, parrain, marraine...) peut devenir parent animateur ; aucune connaissance particulière sur le plan théologique n'est nécessaire ; votre motivation sera l'envie d'accompagner votre enfant et quelques autres (5 à 7 enfants maximum) durant cette année. Vous serez guidés et accompagnés par le prêtre et la catéchiste responsables tout au long du parcours.

Nous vous invitons **dès à présent** à inscrire votre enfant à l'aide de la fiche ci-jointe. Il est important pour nous de connaître avant la rentrée de septembre le nombre d'enfants intéressé par ce sacrement afin de prévoir le nombre de parents animateurs nécessaire pour la mise en route du parcours. Un nombre insuffisant de parents animateurs empêchera le démarrage du parcours ou en limitera le nombre de place.

Une réunion d'informations (calendrier, dates des Premières Communions, déroulement du parcours...) aura lieu **à Marly : le mardi 24 septembre 2024 à 20h au Centre St Brice, 127 rue de Metz. (Parking possible dans la cour de l'école Henrion).**

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, veuillez prévenir les responsables de la préparation (coordonnées ci-après).

Pour couvrir les frais de cette année de préparation (achat de Théo Benjamin, livret enfant, livret parent animateur, feuilles de chants...) nous vous demandons **une participation de 45€** à nous remettre à l'inscription ou au cours de cette réunion (en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de : « conseil de fabrique de Marly »; cette somme ne doit pas être un obstacle à l'inscription de votre enfant, nous consulter en cas de difficultés financières).

A noter que cette préparation en un an, qui aboutira à une **célébration en mai/juin 2024**, ne permettra pas d'intégrer des enfants en cours d'année.

**Abbé Emmanuel AMEDODJI**  
**Mme Valérie VALADE**

**Responsables de la préparation à la Première Communion :**

.....Prêtre : Emmanuel Amedodji 06 99 67 02 37

.....Animatrice coordonnatrice (Marly, Magny, Augny) : Valérie VALADE 06 21 34 87 52